



68^e Fête du peuple jurassien – 12 septembre 2015 – Réception officielle
Allocution de M^{me} Corinne Schwab, vice-présidente du Conseil de Ville de Moutier,
Porte-parole du comité de campagne « Moutier, ville jurassienne »

Mesdames et Messieurs en vos titres et qualités,
Chers amis jurassiens,

Qu'il me soit permis en préambule de vous dire tout le plaisir que j'ai de pouvoir vous adresser ici, en tant que vice-présidente du Conseil de Ville de Moutier, le plus cordial salut des Prévôtoises et des Prévôtois. Ceci n'ayant rien d'officiel aujourd'hui, c'est toutefois, de manière plus libre, en tant que porte-parole du comité de campagne « Moutier, ville jurassienne » que je vous livrerai le message des autonomistes prévôtois.

Ce premier adjectif m'invite d'emblée à m'arrêter sur les « éléments de langage ». Pour souligner que celui « d'unioniste » serait sans doute plus approprié pour décrire non seulement les aspirations qui nous habitent mais aussi la formidable expérience que l'Histoire nous convie à vivre ensemble ces prochains mois de part et d'autre de la Roche-Saint-Jean.

Mesdames et Messieurs, précisons d'emblée que le processus qui débouchera le 18 juin 2017 sur une votation décisive, doit être compris non pas comme une simple extension territoriale d'un canton mais la réunion de deux régions injustement séparées jusqu'ici. Dans cette union, le Jura ne sera plus seulement ce qu'il est et la Prévôté acquerra un autre statut. Unies, ces deux régions et leurs populations formeront un canton, différent : la nouvelle République et canton du Jura.

J'aime cette image qui montre la famille jurassienne rassemblée sous le même toit d'une maison réaménagée avec intelligence, avec harmonie et avec goût de sorte que les uns et les autres, qu'ils y vivent depuis plus ou moins longtemps, trouvent leur place et leur bonheur. Reste à choisir les architectes. La population jurassienne les désignera lors des élections cantonales du 18 octobre prochain. Gageons que sa préférence ira à des femmes et à des hommes prêts à regarder l'avenir en face, avec optimisme et ambition. À des constructeurs volontaires, capables de prendre de la hauteur pour voir plus loin que l'horizon de nos montagnes. Bref à des femmes et à des hommes d'Etat plus qu'à des administrateurs.

Plus de 74% des Jurassiens s'étant montrés prêts à partager la souveraineté cantonale avec l'ensemble du Jura-Sud, ils n'hésiteront donc pas à agrandir et à réaménager la maison jurassienne. Quant aux quelques Jurassiens qui pourraient douter de l'intérêt que représente, pour le Jura, une ville de l'importance de Moutier, ils doivent s'interroger sur les raisons profondes et pas seulement affectives qui incitent les autorités bernoises à tenir autant à cette ville depuis deux siècles.

Reste à évoquer les attentes des Prévôtois. Il est vrai que, pour une bonne partie d'entre eux, « renvoyés à leur identité, à leur culture et leur vision de la société¹ », c'est le cœur qui parlera à l'heure fatidique. D'autres, dans une approche plus rationnelle, seront sensibles aux éléments objectifs soulignés par le gouvernement jurassien. Il est vrai « qu'en nombre d'habitants, Moutier est aujourd'hui la 20^e commune du canton de Berne. En cas de transfert, elle deviendrait la deuxième commune du canton du Jura, dont elle représenterait un dixième de la population. Son poids politique, son influence sur les décisions cantonales et l'attention que lui accordent les autorités seraient ainsi décuplés. Des perspectives différentes s'offriraient à la cité prévôtise, par exemple devenir un pôle de développement économique prioritaire sur le plan cantonal² ». Parce que pour d'autres électeurs, l'appartenance cantonale ne constitue pas un choix de vie déterminant, ce serait cependant une erreur de réduire la future votation communale à « un choix entre deux drapeaux ». Pour convaincre ces électeurs aux préoccupations nettement plus pragmatiques, il s'agira en effet d'entrer davantage dans le détail afin de démontrer que les prestations offertes à ses administrés par le canton du Jura sont attractives.

Il faudra en particulier fournir des réponses aux questions que ne manqueront pas de se poser les Prévôtois sur les sujets sensibles que sont notamment les postes de travail de la fonction publique, le maintien des écoles et l'avenir de l'hôpital. À titre personnel, j'imagine que les Prévôtois réticents seraient définitivement rassurés avec l'établissement à Moutier d'un Département de l'administration cantonale, avec une garantie de réengagement offerte aux fonctionnaires établis en notre ville, avec des conventions intercantionales de mobilité en matière scolaire, avec un projet de structure hospitalière interjurassienne somatique et psychiatrique élaboré dans un espace temps prenant la forme d'un moratoire. Mais je me garderai de développer ici ce qui fera l'objet d'un large débat et de négociations ces prochains mois.

Cependant, je suis absolument convaincue que l'accueil de Moutier dans le canton du Jura se traduira par de nouveaux avantages, en termes de représentation politique, d'attractivité économique, d'influence décisionnelle. Et il est clair qu'avec un poids politique décuplé, il sera plus aisé de maintenir et développer nos infrastructures de santé, de formation et de culture. Comme il ne fait aucun doute que notre ville tirera des bénéfices importants de son statut de deuxième ville du canton et chef-lieu d'un district reconstitué. Sur le plan interne, l'arrivée de Moutier introduira un meilleur équilibre entre les différentes régions de la République. Lesquelles seront invitées, dans la cohésion, à entretenir des relations de collaboration et de complémentarité excluant toute rivalité microrégionale stérile.

Avec Michel Dallaire, je me plais à rappeler qu'« en famille, on n'est jamais seul à posséder son univers, à se posséder ! En famille, on est toujours là pour quelqu'un ! ». La famille jurassienne n'échappe pas à cette réalité. Les Jurassiens sont là pour les Prévôtois. Les Prévôtois sont là, sur le pas de la porte. Ouvrons-la ensemble !

Vive la famille jurassienne ! Vive le Jura ! Vive Moutier, ville jurassienne !

Corinne Schwab

¹ Rapport du Gouvernement jurassien au Parlement sur la reconstitution du Jura, du 27 mai 2014.

² Ibidem.